Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260113-D006_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

N°D006/2026

OBJET :

Etude d'opportunité et de faisabilité pour la réhabilitation du chantier naval du Fret

Date de convocation :

06/01/2026

Membres en exercice :

10

Nombre de participants :

07

Nombre de votants :

07

Le 13 janvier deux mille vingt-six, à 14 heures, le bureau communautaire s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS.

Membres présents :

M. BERTHELOT Patrick, M. GOURVEZ Jean Yves, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, M. LASSAGNE Ludovic, M. LE MEROUR Joseph, M. LE MOIGNE Yves

Membre absents et excusés :

Mme LASTENNET Christine, M. LE PAPE Henri, M. PRIGENT Pascal

La communauté de communes est gestionnaire des sites du Conservatoire du littoral sur l'ensemble de son territoire. Sur la commune de Crozon, le Conservatoire du littoral est propriétaire d'un ancien chantier naval en bordure de l'étang du Fret. Actuellement, le bâti représente un danger en raison de son état très fortement dégradé et soulève de réelles questions de sécurité, pour autant, il constitue un élément de patrimoine important du paysage local.

La communauté de communes souhaite étudier l'opportunité et la faisabilité de réhabiliter ces bâtiments, par exemple en développant un lieu à vocation pédagogique et scientifique de type observatoire ornithologique.

Dans ce contexte, il apparaît opportun de sonder la viabilité et la faisabilité d'un tel projet en lançant un marché d'étude. L'objectif est, dans un premier temps, d'effectuer un diagnostic complet du bâtiment (état structurel, caractéristiques patrimoniales, contraintes techniques…). Cette première phase devra permettre d'initier une réflexion sur le devenir possible du bâtiment et de déterminer s'il existe un réel potentiel au projet de réhabilitation.

En fonction des premières phases et après identification des ambitions des élu(e)s, la mission consistera en l'élaboration d'un programme de réhabilitation détaillé identifiant les contraintes, les spécifications techniques et une estimation détaillée de l'opération.

Les montants prévisionnels du plan de financement de l'étude sont les suivants :

- Dépenses :
- Recrutement d'un bureau d'étude en architecture : 30 000 € TTC

Total des dépenses : 30 000 € TTC

- Recettes :
- Ministère de la transition écologique (DREAL) dans le cadre des fonds pour les Grands Sites de France : 25 000 € TTC
- Autofinancement : 5 000 €

Total des recettes : 30 000 € TTC

Par délibération du conseil communautaire du 30 juin 2025, le conseil d'exploitation de l'office de tourisme communautaire a affecté 70 000 € du produit de la taxe de séjour 2025 afin de participer au financement des travaux du futur projet.

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260113-D006_2026-DE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet et son plan de financement,
- Autorise le Président à modifier le plan de financement en fonction de l'évolution du projet,
- Autorise le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de la DREAL ou de tout financeur possible pour l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la réhabilitation du chantier naval du Fret,
- Autorise le Président à signer tout document en lien avec l'exécution de la présente décision.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime